

<http://www.pressegauche.org/Unifor-condamne-l-attaque-du-Conseil-canadien-du-commerce-de-detail-con-tre-l>



Unifor condamne l'attaque du Conseil canadien du commerce de détail contre l'égalité salariale



- Communiqués -
Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2018

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

TORONTO, le 28 sept. 2018 - Unifor réclame la défense des dispositions sur l'égalité salariale qui protègent des millions de travailleuses et travailleurs à temps partiel et temporaires en Ontario.

« Payer deux travailleurs des salaires complètement différents pour les mêmes tâches constitue une attaque au coeur même de l'équité, a déclaré Jerry Dias, président national d'Unifor. Le Conseil canadien du commerce de détail montre un irrespect impitoyable à l'endroit des travailleuses et travailleurs du détail en faisant du lobbying pour rétablir le traitement à deux niveaux. »

La Loi sur les normes d'emploi a été récemment modifiée pour inclure une disposition claire sur l'équité salariale pour les travailleuses et travailleurs temporaires, à temps partiel et occasionnels. Les travailleuses et travailleurs qui exécutent le même type de tâches ont droit au même taux de rémunération en vertu de la loi actuelle.

« Le gouvernement doit écouter la majorité écrasante d'Ontariens qui soutiennent l'équité pour les travailleuses et travailleurs, plutôt que de diminuer la protection des employés précaires en raison des demandes de groupes d'employeurs qui n'ont qu'un seul but : engranger des bénéfices plus élevés », a affirmé Naureen Rizvi, directrice de la région de l'Ontario d'Unifor.

Des 7 millions de personnes qui travaillent en Ontario, 1,3 million travaillent à temps partiel, et 750 000 occupent des emplois temporaires. Unifor représente près de 16 000 travailleuses et travailleurs des secteurs du détail et du gros en Ontario, y compris des commis de première ligne dans des commerces de la province.

« Les travailleuses et travailleurs du détail se font coincer de tous les côtés, et font face aussi à des menaces du gouvernement de couper le salaire minimum de 15 dollars de l'heure, et maintenant à cette demande de faire reculer les mesures d'égalité salariale pour un travail égal », a déclaré Gord Currie, président de la section locale 414 d'Unifor, le syndicat représentant 12 000 membres de lieux de travail, y compris des secteurs du détail et des services dans la province. « Les droits de nos membres n'ont pas à être débattus. Tout le monde mérite un salaire décent. »